

Rapport d'activité 2018-2019



TARGA-Aide
44, rue Amrou Bennaceur Azzamouri
Cité Lagarde - Agdal - Rabat

www.targa-aide.org

+212 (0)5 37 68 17 05

Table des matières

1.	L'Association TARGA-AIDE : Qui sommes-nous ?	5
1.1	Nos métiers	5
1.2	Nos domaines d'intervention	6
1.3	Nos projets en 2018-2019	6
1.4	Nos Ressources Humaines en 2018-2019	6
2	- Que faisons-nous et comment ?	10
3	- Présentation des Projets	12
3.1	<i>Programme d'appui au Programme de Réduction des Disparités Territoriales et sociales</i>	12
3.1.1	Présentation du programme	12
3.1.1.1	1 – Contexte	12
3.1.1.2	2 – Enjeux	13
3.1.1.3	3 - Zone d'intervention	13
3.1.1.4	4 - Objectifs du programme	13
3.1.1.5	5 - Processus de l'approche adoptée	14
3.1.1.6	6 - Activités du programme	14
3.1.1.7	7 - Organisation et déploiement des ressources humaines	14
3.1.2	Réalisations 2018	15
3.1.2.1	1 - Préalables : Construction du cadrage du programme - fin 2018	15
3.1.2.2	2 - Préparation et lancement du programme	15
3.1.2.3	3 - Synthèse des résultats	15
3.1.2.4	4 - Collecte des données territoriales	16
3.1.2.5	5 - Synthèse des résultats	16
3.1.2.6	6 - Qualification des bases de données des services extérieurs de l'Etat	16
3.1.3	Réalisations 2019	18
3.1.3.1	1 - Collecte des données à l'échelle du douar et de la commune	18
3.1.3.2	2 - Synthèse des résultats	19
3.1.4	Perspectives pour 2020	19
3.2	<i>Le projet Label Commune Citoyenne (LCC)</i>	21
3.2.1	<i>Contexte d'intervention</i>	22
3.2.2	<i>Zones D'intervention</i>	22
3.2.3	<i>Démarche d'intervention</i>	23
3.2.4	<i>Identification et sélection des communes éligibles pour le LCC</i>	23
3.2.5	<i>Vérification de l'auto-évaluation des communes</i>	25
3.2.6	<i>Objectifs du projet</i>	25
3.2.7	<i>Activités du projet</i>	26
3.3	<i>Projet d'irrigation de la ceinture verte de la ville d'Ouerzazate</i>	28
3.3.1	<i>Contexte D'intervention</i>	28
3.3.2	<i>Consistance Du Projet</i>	28
3.3.2.1	<i>Réalisations de la 1^{ère} convention (2012-2014)</i>	29
3.3.2.2	<i>Etat d'avancement de la 2^{ème} convention (2015-2018)</i>	30
3.4	<i>Projet Croissance de l'agriculture intensive en eau en Afrique du Nord : évolution des identités et des pratiques agricoles genrées- DUPEC2 (2019)</i>	45
3.4.1	<i>Description du projet</i>	45
3.4.2	<i>État d'avancement du projet et réalisation des objectifs</i>	46

Liste des Abréviations

ADPS	Agence de Développement des Provinces du Sud
APDN	Agence pour la Promotion et le Développement du Nord
AMPCC	Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux
ANCFCC	Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie
BDD	Bases De Données
CCLCC	Comité de Coordination du Label Commune Citoyenne
CP	Coordinateurs Préfectoraux/Provinciaux
CR	Coordinateur Régional
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
DAS	Direction des Activions Sociales
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
DUPEC2	Croissance de l'agriculture intensive en eau en Afrique du Nord : évolution des identités et des pratiques agricoles genrées
MI	Ministère de l'Intérieur
ETI	Equipe Technique Indépendante
ETI	Equipe Technique Indépendante
INDH	Initiative Nationale du Développement Humain
LCC	Label Commune Citoyenne
MAPMDREF	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
PAILDST	Programme d'Accompagnement à l'établissement du Plan d'Action Intégré Pour la Lutte contre les Disparités Sociales et Territoriales
PRDTS	Programme de Réduction des disparités Territoriales et Sociales
PNP	Plateforme Nationale de Pilotage
SIG	Système d'information géomatique

1- L'Association TARGA-AIDE : Qui sommes-nous ?

TARGA-AIDE est l'Association Interdisciplinaire pour le Développement et l'Environnement. Créée en 1998, elle s'inscrit dans le prolongement de l'activité d'un groupe de jeunes enseignants chercheurs qui œuvrent, depuis le début des années 80, au sein de la Direction de Développement Rural de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat.

Association à but non lucratif, Targa-AIDE est indépendante dans son fonctionnement, qui se donne pour mission de contribuer à l'instauration d'une dynamique de développement durable qui vise la réduction des inégalités socio-économiques et la consolidation d'une culture de démocratie locale participative.

Elle s'appuie sur le savoir-faire de chercheurs et experts pluridisciplinaires qui croisent leurs approches autour d'une même préoccupation : *la contribution à la recherche de modèles de développement conciliant à la fois viabilité des ressources naturelles et évolution des sociétés.*

La pluridisciplinarité des différents acteurs de l'Association lui permet de prendre en compte, d'une part, les spécificités locales, la diversité des contextes socio-culturels, économiques, institutionnels et environnementaux, et d'autre part d'inscrire les populations et leurs espaces dans des ensembles socio-économiques et géopolitiques de plus en plus larges et intégrés.

TARGA adopte une approche d'intervention axée sur la démarche de recherche-action favorisant la participation des populations.

1.1 - Nos métiers

Les métiers de TARGA sont multiples et variés, il s'agit en l'occurrence de :

- × L'Appui méthodologique et accompagnement de proximité
- × La Gestion et territorialisation des données
- × La Recherche-action (étude thématique, capitalisation, innovations, ...), et
- × L'Accompagnement de proximité et renforcement des capacités

1.2- Nos domaines d'intervention :

Dans ses domaines d'intervention l'association TARGA-Aide compte une palette de domaines assez diversifiée. Il s'agit notamment de :

- × Ingénierie Territoriale
- × Gouvernance locale
- × Energie renouvelable
- × Développement durable et gestion des risques de catastrophes naturelles
- × Economie Sociale et solidaire

1.3 - Nos projets en 2018-2019 :

- × Programme d'accompagnement à l'établissement du Plan d'Action Intégré Pour la Lutte contre les Disparités Sociales et Territoriales- PAILDST
- × Le Label Commune Citoyenne- LCC
- × Projet d'Irrigation de la ceinture verte de la ville de Ouarzazate
- × Croissance de l'agriculture intensive en eau en Afrique du Nord : évolution des identités et des pratiques agricoles genrées- DUPEC2

1.4 - Nos Ressources Humaines en 2018-2019 :

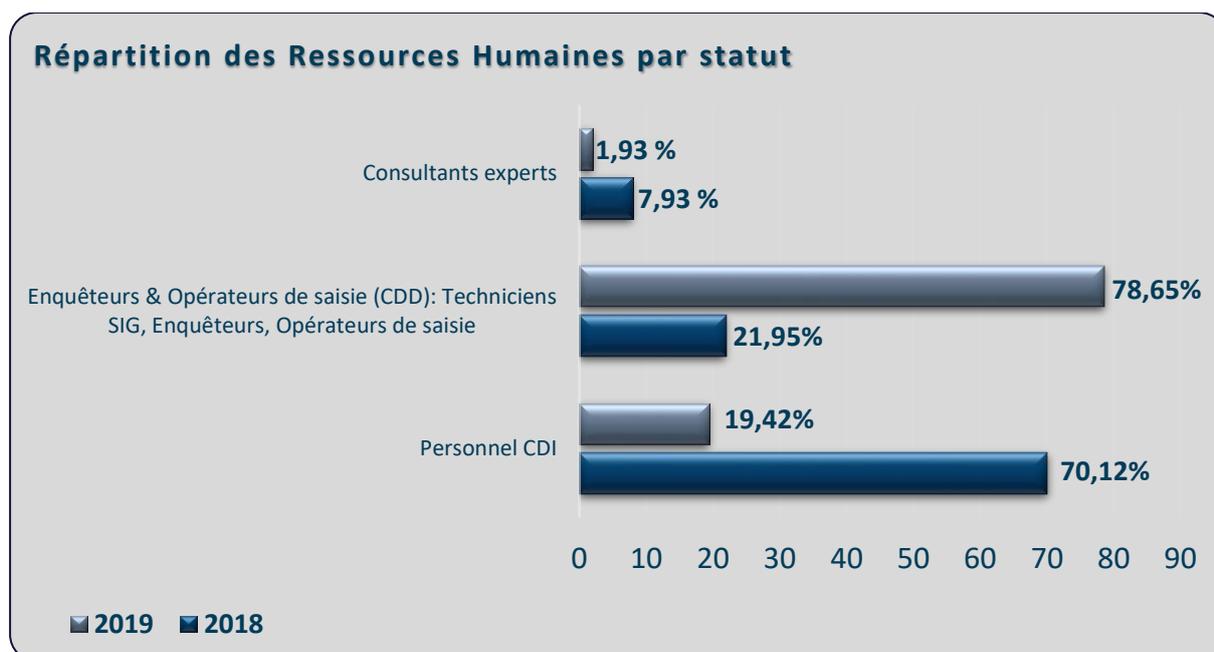
Pour mener à bien ses activités et ses projet, TARGA-Aide se dote d'un capital humain à compétences polyvalentes et complémentaires.

Au cours de l'année 2018, l'équipe TARGA s'est renforcée en intégrant de nouvelles compétences pour mieux conduire les différents projets. Cet effort a été consolidé et maintenu en 2019.

Ainsi l'effectif global a évolué entre 2018 et 2019 comme indiqué sur le tableau ci-dessous :

	2018	2019
Personnel CDI		
Personnel administratif et logistique	5	5
Chargés de programme	3	3
Analystes	0	4
Ingénieurs SIG et BDD	31	36
Coordinateurs Régionaux	10	10
Coordinateurs Provinciaux	47	47
Techniciens	8	19
Chauffeurs	3	5
Agents	8	12
Total	115	141
Enquêteurs & Opérateurs de saisie (CDD)		
Techniciens SIG	36	0
Enquêteurs	0	512
Opérateurs de saisie	0	59
Total	36	571
Assistance technique		
Consultants experts	13	14
Effectif Total	164	726

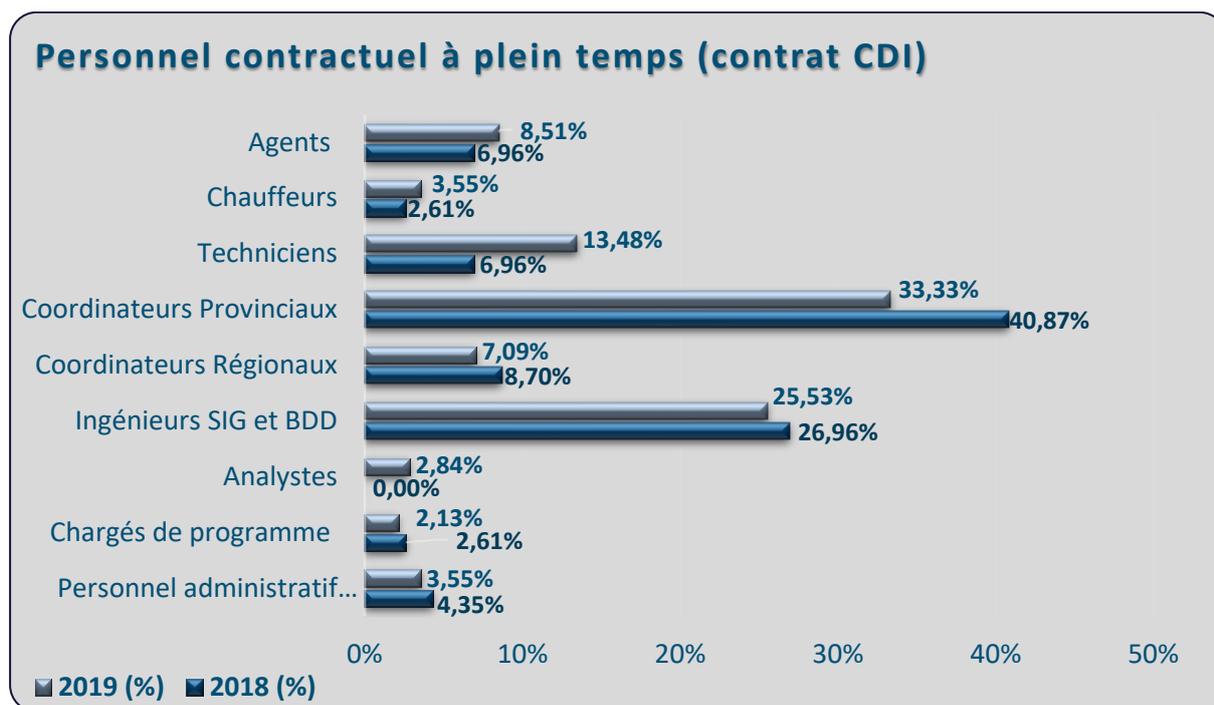
Le schéma ci-après illustre comment les effectifs ont évolué entre 2018 et 2019.



A cet effet, il y a lieu de remarquer que l'importante augmentation de l'effectif global entre 2018 et 2019 s'explique par le recrutement d'enquêteurs et d'opérateurs de saisie.

La répartition du personnel par poste ou fonctions occupés entre 2018 et 2019 s'établit ainsi :

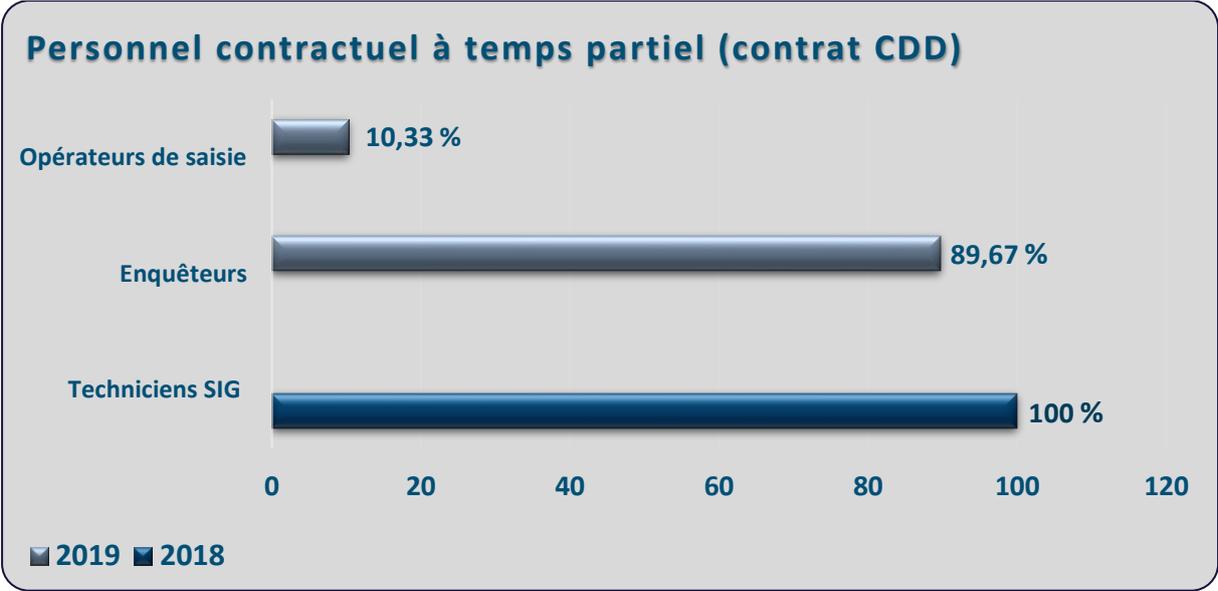
1 - Personnel à plein temps :



2 - Personnel à temps partiel :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du programme d'accompagnement du plan d'action intégré pour la lutte contre les disparités sociales et territoriales (PAILDST), l'opération de digitalisation a nécessité l'engagement de **36 techniciens SIG (en 2018)**.

Après l'achèvement de l'opération de digitalisation, le démarrage des enquêtes communes et Douars a nécessité l'appel à **512 enquêteurs** répartis sur tout le territoire national ainsi qu'à **59 opérateurs de saisie**.

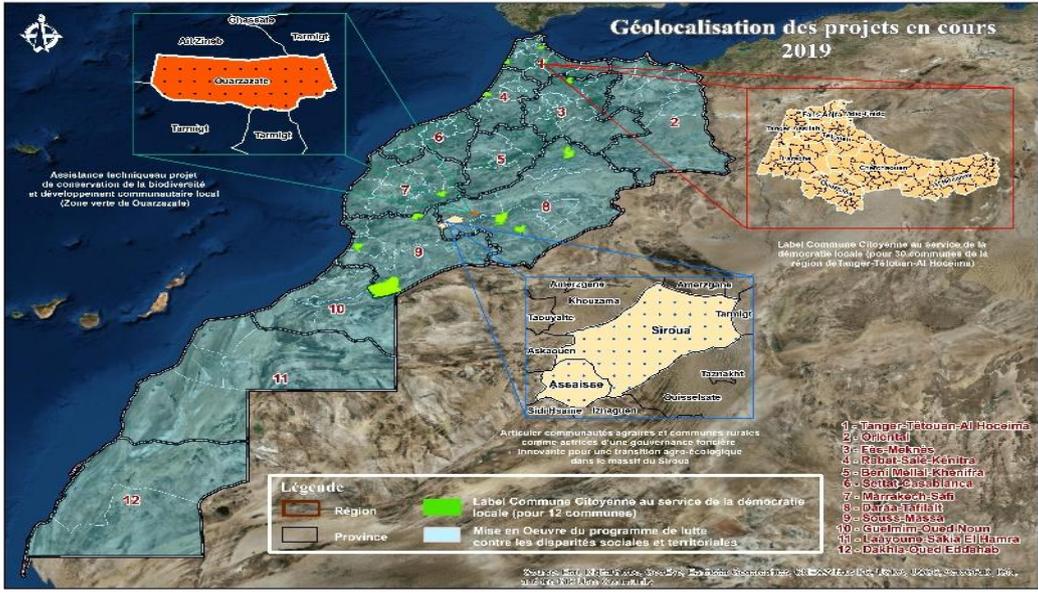


1.6 - Renforcement des capacités :

Le renforcement des capacités de l'institution, au cours de l'année 2018, a principalement porté sur une formation composée de quatre sessions au profit des ingénieurs SIG pour la maîtrise de l'exploitation du logiciel outil d'aide à la décision Prométhée Gaia. Cette formation était assurée par Monsieur Bertrand MARECHAL, professeur à l'Université Libre de Bruxelles et concepteur du logiciel.

Les ingénieurs de Base de données ont eux aussi bénéficié d'une formation sous le thème de « Organisation et Gestion de base de données » animé par l'expert Belge Monsieur Luc PIRAU.

Zones d'intervention



2. Que faisons-nous et comment ?

La démarche de Targa consiste à conjuguer dans une approche intégrée trois pôles de compétence :

- × Recherche-Action
- × Renforcement des capacités
- × Appui aux dynamiques de développement

Au fil des années et grâce à son expertise, à la diversité de ses activités et au développement de sa structure de gestion, Targa s'est vue de plus en plus sollicitée par les populations rurales, les associations de développement local et les pouvoirs publics. Depuis 1998, Targa a parcouru un long chemin de maturité marqué par trois périodes correspondant à l'évolution de ses domaines d'intervention :

Développement communautaire (1998-2000) : Targa a continué dans la même dynamique que celle initiée au sein de l'IAV Hassan II, notamment le montage et la mise en œuvre de projets de développement communautaire, avec les populations rurales des zones de montagnes (Ouneine dans le Haut Atlas, la vallée de Bni Idder, la commune de Tanaqob, la commune de Tassift dans le Rif occidental). Targa a participé à des projets essentiellement financés par des fonds de la coopération internationale (la coopération autrichienne, suisse, espagnole...).

Développement rural (2000-2004) : Cette période se caractérise par un rapprochement important des départements ministériels, collectivités locales et organismes étatiques pour promouvoir le développement rural. En effet, ce n'est que depuis une dizaine d'années que la planification stratégique de développement rural a été placée au centre des préoccupations des pouvoirs publics au Maroc. Targa a conduit et a participé à des études aboutissant à la définition de certaines politiques publiques ciblant le monde rural, notamment la définition d'une nouvelle démarche de projets de Développement Rural Intégré (DRI) notamment pour les zones non-irriguées.

Planification participative du développement et renforcement des capacités (depuis 2004) :

Suite aux changements contextuels importants que connaît le Maroc depuis une dizaine d'années, notamment avec l'avènement de l'INDH et l'accélération du processus de la décentralisation, les pouvoirs publics se sont rendu compte de la nécessité d'adopter une approche participative du développement et d'introduire des innovations conceptuelles et méthodologiques dans leur travail avec les populations.

Depuis 2004 Targa s'est beaucoup investie dans l'accompagnement et le renforcement des capacités, la stratégie, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation des programmes publics de développement.

A partir de 2009 Targa s'est engagée dans des programmes de grande échelle en partenariat avec des acteurs institutionnels majeurs du pays. Trois organismes publics, le Ministère de l'Intérieur à travers la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), l'Agence pour la Promotion et le Développement du Nord (APDN) et l'Agence de Développement des Provinces du Sud, ont sollicité le savoir-faire de Targa, notamment en matière de concertation et de négociation avec les populations. Targa intervient ainsi comme facilitateur sur le terrain notamment pour la mise en œuvre de programmes de développement d'envergure (Appui de communes dans l'élaboration de leur Plan Communal de Développement, ...).

Dans le même temps, Targa poursuit ses activités d'études et de recherche : étude sur la bonne gouvernance économique des collectivités locales, élaboration d'une démarche méthodologique pour la mise en cohérence territoriale des produits de la planification communale de la Région Tanger-Tétouan, identification des innovations communautaires, étude sur le développement de l'Economie Sociale et Solidaire dans les Provinces du Sud du Maroc...

3. Présentation des Projets :

3.1 - Programme d'appui au Programme de Réduction des Disparités Territoriales et sociales

3.1.1 - Présentation du programme

3.1.1. 1 - Contexte

Suite au constat de Sa Majesté le roi Mohammed VI effectué dans son discours à la nation du 30 juillet 2015 à l'occasion de la Fête du Trône : *"En dépit des progrès réalisés par notre pays, ce qui me désole, c'est cette situation de précarité que vivent certains de nos concitoyens dans les régions éloignées et enclavées, surtout sur les sommets de l'Atlas et du Rif, les zones sahariennes arides et les oasis, ainsi que certains villages dans les plaines et sur les côtes. Nous avons conscience de l'ampleur du déficit qui s'est accumulé depuis des décennies dans ces régions, malgré toutes les initiatives et tous les efforts qui ont été déployés. C'est pourquoi, dès que Nous avons assumé la mission d'assurer ta direction, cher peuple, Nous avons fait le serment devant Dieu de n'épargner aucun effort pour améliorer le sort des populations de ces régions, et atténuer leurs souffrances."*

Et à l'annonce royale faite dans le même discours : *"Afin de garantir le succès d'un chantier social aussi ambitieux, Nous invitons le gouvernement à établir un plan d'action intégré, fondé sur le partenariat entre les différents départements ministériels et les institutions concernées, en vue de trouver les moyens de financement des projets et de définir un échéancier précis pour leur mise en œuvre."*

Un programme d'appui au Programme de Réduction des disparités Territoriales et Sociales (PRDTS) est initié par et le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF) et le Ministère de l'Intérieur (MI) en partenariat avec l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC) et l'association Targa-Aide. Il s'inscrit dans une logique de territorialisation des communes, par la production d'un ensemble de données communales et par la maîtrise de la connaissance de toutes les ressources locales, afin d'établir un diagnostic territorial de l'espace rural national. Les données, ainsi produites, constitueront un capital de connaissances et d'aide à

la décision à exploiter de façon continue dans la mesure où l'on en assurera des processus simples de suivi et d'actualisation.

3.1.1. 2 – Enjeux

Les plans d'action régionaux qui sont appelés à réduire les disparités sociales et territoriales doivent émaner d'une démarche méthodologique afin d'aider les acteurs du développement territorial dans le ciblage des lieux de vie des populations les plus en besoin. Mettre en œuvre un tel processus sur l'ensemble du territoire national constitue le premier enjeu majeur de ce programme d'accompagnement.

Le second enjeu majeur vise à doter les organes de gouvernance centraux et régionaux, voire même provinciaux, chargés de la mise en œuvre de ce programme, d'une démarche et d'outils performants, pour effectuer un arbitrage territorial objectif et transparent en vue d'un meilleur suivi de l'impact des actions du plan.

3.1.1. 3 - Zone d'intervention

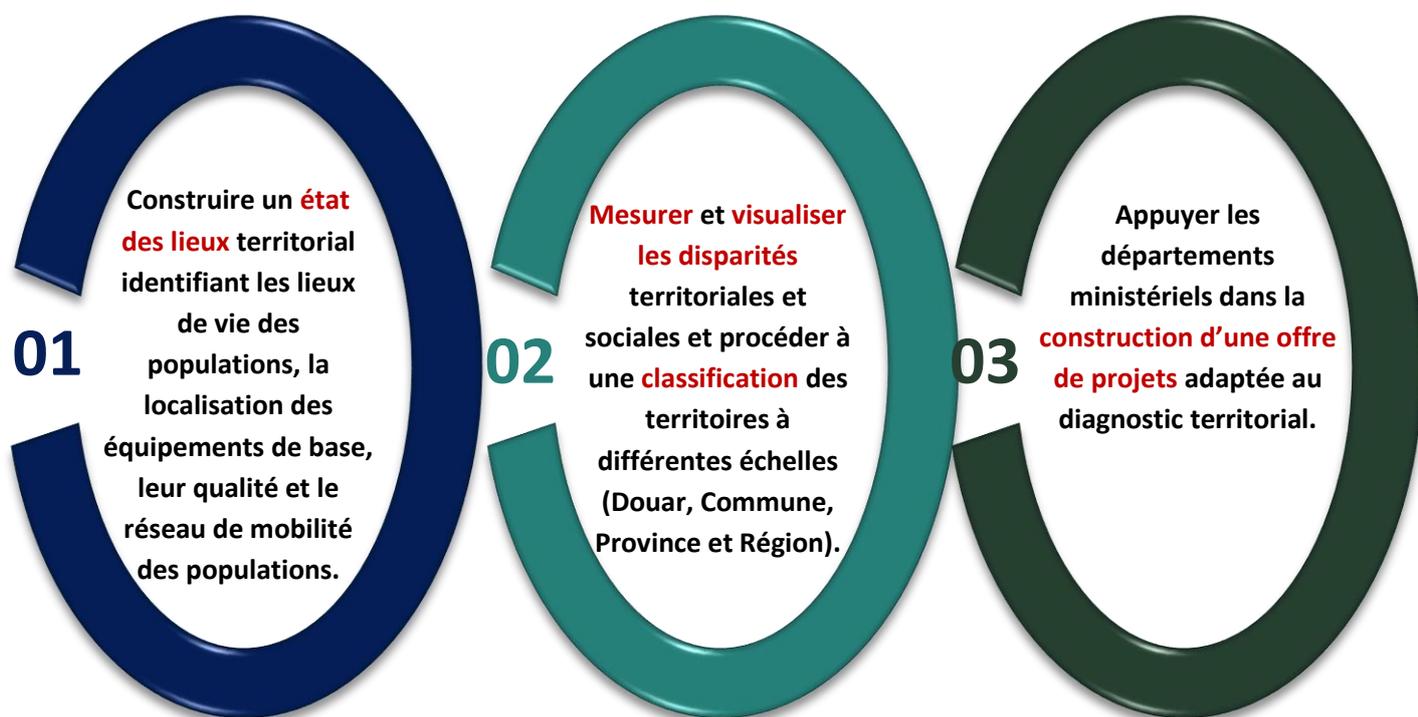
Le programme cible :

- 12 Régions ;
- 75 Préfectures et Provinces ;
- 1286 Communes à caractère rural (milieu géographique).

3.1.1. 4 - Objectifs du programme

- Doter les organes de gouvernance centraux et régionaux d'une démarche et d'**outils performants** pour la priorisation territoriale et la programmation ciblée ;
- Etablir un **diagnostic des lieux de vie** des populations à différentes échelles territoriales (du **Douar à la Région** voire même à l'échelle **nationale**) en matière **d'Accessibilité et de Qualité** des services publics de base ;
- **Identifier et mesurer les déficits** et les disparités territoriaux et sectoriels afin d'aider à **l'orientation de la programmation** et à un meilleur **ciblage** (territorial et de l'Action de l'Etat) ;
- Etendre le diagnostic territorial aux Centres et Petites Villes.

3.1.1.5 - Processus de l'approche adoptée



3.1.1.6 - Activités du programme

- Elaborer des diagnostics territoriaux avec des illustrations cartographiques ;
- Proposer une méthodologie de priorisation des territoires de chaque région ;
- Construire des Bases De Données (BDD) à entrées territoriales et sectorielles ;
- Concevoir une application en ligne permettant le recueil, le traitement et l'actualisation des données territoriales ;
- Établir des atlas cartographiques territoriaux

3.1.1.7 - Organisation et déploiement des ressources humaines

Afin d'assurer le démarrage du programme dès l'accord de partenariat, un organigramme adapté aux spécificités des activités a été conçu organisant le déploiement des ressources humaines nécessaires.

Cette organisation est constituée de cellules centrales situées au siège de Targa à Rabat, et des équipes locales/régionales installées dans dix régions parmi les douze du pays. Chaque équipe régionale est constituée d'un Coordinateur Régional (CR), de Coordinateurs Préfectoraux/Provinciaux (CP) qui occupent un bureau au niveau de chaque province ou

préfecture, et de deux ingénieurs spécialistes en cartographie et gestion des bases de données. L'équipe régionale dispose d'un bureau situé dans les chefs-lieux administratifs de chaque région, doté de toute la logistique nécessaire pour une autonomie de fonctionnement.

Ces espaces sont utilisés comme lieu de travail par le CR et les ingénieurs, et servent également de bureaux lors des réunions Province/Région ou Rabat/Région.

3.1.2 - Réalisations 2018

3.1.2.1 - Préalables : Construction du cadrage du programme - fin 2018

Pour pouvoir démarrer le programme PRDTS, une construction du cadrage s'avère nécessaire. Cette étape essentielle constitue un préalable indispensable. Elle se résume comme suit :

- Elaboration De la note de cadrage du programme ;
- Préparation des activités du terrain : envoi de courriers aux différents intervenants ;
- Construction de la démarche à suivre : notes méthodologiques et présentations PPT ;
- Digitalisation de la voirie à travers le logiciel "Google Earth" ;
- Organisation des données territoriales collectées au niveau central ;
- Géolocalisation des douars et des infrastructures sur Google Earth.

3.1.2.2 - Préparation et lancement du programme

Le lancement du programme à l'échelle des régions a été possible grâce à la volonté effective et la motivation des différentes autorités et collectivités territoriales concernées (Gouverneurs, élus et fonctionnaires) qui ont soutenu et accompagné les équipes de terrain de Targa. Tous les acteurs locaux, dans leurs diversités, ont pu se mobiliser et s'approprier la démarche pour faciliter l'avancement de ces premières phases du projet.

3.1.2.3 - Synthèse des résultats

- Lancement régional : 10 régions sur 12 entre le 02 avril et le 16 juillet 2018

Les participants : Walis des Régions, les directeurs régionaux des services extérieurs de l'Etat, les autorités locales

- Lancement préfectoral/provincial : 9 régions (à l'exception de la région TTAH), 59 préfectures et provinces : du 14 mai au 06 août 2018.

Les participants : Les gouverneurs, les directeurs provinciaux des services extérieurs de l'Etat, les autorités locales, les présidents des communes.

3.1.2.4 - Collecte des données territoriales

Ateliers techniques :

Des ateliers techniques ont été organisés du 21 mai au 17 août 2018. Elles ont permis de valider les fonds de cartes communales.

Ces ateliers techniques consistent à vérifier la localisation des douars ; examiner l'emplacement et l'état de fonctionnement des infrastructures de base (Éducation, Santé) ; valider la voirie (routes classées, routes communales, pistes) ; identifier les pistes stratégiques au sein de la commune ; récupérer la liste des douars validée par le président et l'autorité locale ; et Collecter l'information sur le branchement/raccordement des douars à l'eau et à l'électricité.

3.1.2.5 - Synthèse des résultats

Ateliers techniques réalisés : 1 131 communes des préfectures et provinces des régions de Souss-Massa, Marrakech-Safi, Guelmim-Oued Noun, Rabat-Salé-Kénitra, Fès-Meknès, Drâa-Tafilalet, Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra et de l'Oriental ont organisé ces ateliers techniques entre le 21 mai et le 17 août 2018 ;

Les Participants : Représentants des communes (présidents, techniciens) ; autorité locale (Caïd, Cheikh et Moqadem).

3.1.2.6 - Qualification des bases de données des services extérieurs de l'Etat

Les BDD reçues des différents Ministères (niveau central) ont été vérifiées et complétées par les informations collectées des **département préfectoraux/provinciaux**.

Infrastructures de base :

Les BDD relatives aux infrastructures de base reçues des Ministères concernés par le programme sont déposées auprès des services extérieurs de l'Etat (niveau préfecture/province) afin de les actualiser et les compléter en cas de manquements ou d'aberrations.

Un travail d'identification de ces aberrations à travers des filtres est réalisé au préalable afin de garantir une efficacité de la mission sur le terrain.

Les participants : les services extérieurs de l'Etat.

Projets programmés :

Le programme de réduction des disparités territoriales et sociales (Plans d'Action 2017 et 2018) organisé sous forme de matrices sectorielles (Santé, Éducation, AEP, Électricité, Routes) est déposé chez les services compétents des préfectures et provinces de la région pour une éventuelle actualisation et complément d'information.

Les participants : DAS, INDH, services extérieurs de l'Etat concernés par le programme

Important : Lors de la collecte des données territoriales et afin d'avoir des données fiables, on a procédé à : 1) Vérification in situ des données dans certaines communes pour lesquelles les sources d'information ont divergé ; 2) Compléments d'information sur le branchement individuel des foyers à l'eau potable collectés auprès des communes et des associations (gestionnaire du service).

Synthèse des résultats

Neuf documents présentant les résultats du diagnostic territorial rapide de neuf régions (à l'exception de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et les deux régions du Sud marocain) ont été élaborés en décembre 2018.

Ces documents présentent dans un premier temps, sous forme visuelle, les états des lieux territoriaux globaux des régions, avant d'analyser les disparités entre les communes selon des indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Accessoirement, dans un second temps, le document tente de montrer les changements induits par les projets programmés en 2017 et 2018 dans le cadre du PRDTS.

Enfin, dans un troisième temps, un classement des communes selon une analyse multicritère. Ce classement est effectué pour définir six groupes de priorité décroissante. Pour chaque province d'une région, les communes ainsi classées sont reportées dans un tableau de bord provincial détaillant l'état des lieux de chaque secteur en leur superposant, pour vérifier l'adéquation, les projets prévus dans les programmations 2019-2023. Ces tableaux de bord

provinciaux constituent ainsi de véritables outils d'aide à la décision pour les programmations futures des Plans d'Action.

3.1.3 - Réalisations 2019

3.1.3.1 - Collecte des données à l'échelle du douar et de la commune

La collecte et le complément de données territoriales sont réalisés, dans un premier temps, à travers deux outils complémentaires. Ces outils ont pour objectif de recueillir des données et des informations (validées et mises à jour) relatives à la population rurale du Maroc à différentes échelles (douar et commune), notamment en termes d'enclavement, d'accès à l'infrastructure routière et aux services d'électrification, d'eau potable, d'assainissement, de santé et d'éducation, qui constituent les secteurs d'intervention prioritaires du programme.

Ces deux outils sont pensés, d'une part, pour permettre une triangulation des données et informations collectées à différentes échelles, et, d'autre part, pour compléter et enrichir l'état des lieux établi en y apportant des perspectives distinctes et complémentaires, à deux échelles territoriales clés différentes que sont la commune et le douar.

Plusieurs notes méthodologiques ont été élaborées dans le cadre de cette collecte.

a - Collecte des données à travers le questionnaire « commune » :

Les questionnaires "communes" sont remplis et saisis directement dans l'application en ligne dédiée à ce programme. La collecte a été réalisée avec la participation des élus et de l'autorité locale à travers plusieurs ateliers de travail réalisés au niveau de la province, du cercle ou de la commune.

b - Collecte des données à travers le questionnaire « douar » :

Les questionnaires "douars" sont aussi remplis et saisis directement dans l'application en ligne. Le renseignement de ces questionnaires est placé sous la responsabilité de l'autorité locale. Cette dernière désigne un enquêteur qui coordonne avec le Caïd pour l'organisation des ateliers de travail avec les Moqadem et/ou Khalifa/Cheikh.

c - Collecte des plans d'action : Programmations Régionales 2019

Afin d'orienter la programmation 2020, une actualisation de l'état des lieux 2017-2018 à travers l'intégration de la programmation 2019 est réalisée. Le résultat rapide de cette actualisation se résume en un ensemble d'outils (carte et tableau de classification des

territoires) qui ont permis d'apporter un appui méthodologique pour aider les acteurs du développement territorial dans le ciblage des lieux de vie des populations les plus en besoin.

3.1.3.2 - Synthèse des résultats

- Dix rapports présentant les résultats de l'analyse de la programmation 2019. Pour la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (TTAH) ce rapport a inclus les trois programmations (2017-2018-2019).
- 1260 questionnaires "communes" renseignés. Il s'agit des données des communes relevant des régions de Souss-Massa, Marrakech-Safi, Guelmim-Oued Noun, Rabat-Salé-Kénitra, Fès-Meknès, Drâa-Tafilalet, Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra, l'Oriental et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (soit dix régions).
- 33 533 questionnaires "douars" renseignés (en plus des informations collectées sur les 14 914 sous-douars) : soit 48 442 territoires enquêtés. Il s'agit des douars des 10 régions mentionnées ci-dessus ;
- Application, en ligne, dédiée à la saisie des données territoriales opérationnelle.

3.1.4 - Perspectives pour 2020

Le premier semestre de l'année 2020 sera consacré essentiellement à terminer la collecte et l'organisation des données à travers la série des enquêtes de terrain. L'enquête Cercle, longuement préparée doit démarrer durant le mois de janvier. Cette enquête est conçue pour valider et consolider, à l'échelle du territoire du Cercle, les données collectées dans les enquêtes Douars et Communes déjà effectuées durant l'année 2019. Cette enquête a aussi comme objectif de capturer les flux et la mobilité des populations rurales pour accéder aux services publics notamment à la scolarisation et à la santé.

Parallèlement à cette grande enquête Cercle et en coordination avec les responsables des ministères de l'Education Nationale et de la Santé, deux enquêtes-Etablissements seront lancées durant ce premier semestre de 2020. Ces enquêtes, exhaustives, collecteront les données relatives à tous les établissements scolaires (préscolaire, primaire sous toutes ses formes, secondaires, publics et privés) et tous les établissements de la santé.

Suite à la signature d'un avenant à la convention quadripartite en novembre 2019, Targa s'est engagée à intégrer dans ce programme d'accompagnement toutes les petites villes et Centres délimités ou émergents qui complètent l'offre du service public aux populations rurales. De ce fait, il est prévu aussi de mener des enquêtes approfondies sur ces petites villes (de moins de 50 000 habitants selon le recensement 2014) et Centres. Les outils nécessaires ont été préparés fin 2019 et l'enquête est programmée en même temps que l'enquête Cercle. Il est prévu de faire mener ce travail de collecte et de vérification de ces données par les coordinateurs provinciaux qui ont été formés intensément durant la fin 2019.

La disponibilité de nouvelles données issues d'enquêtes exhaustives et plus approfondies dicte naturellement la révision des indicateurs permettant une mesure plus large et plus précise des disparités sociales et territoriales de l'accès aux services publics des populations rurales. De ce fait, de nouvelles batteries d'indicateurs ont été conçues fin 2019, et doivent être soumises, dès le début de l'année 2020, à la validation de tous les acteurs institutionnels concernés par ce programme.

L'approche adoptée jusqu'à présent pour mesurer cette disparité a connu aussi un changement important notamment en ce qui concerne le référentiel qui était jusqu'à présent régional, devient national.

Dès l'apparition des premiers résultats des enquêtes programmées, Targa élaborera des états des lieux synoptiques sectoriel, régional et national : ces états des lieux basés sur des données datant de fin 2019 et début 2020, représenteront l'état actuel des avancées dans chaque secteur, toute politique publique confondue, et mettront en évidence les insuffisances et retards en termes d'inégalités entre les territoires qui peuvent être ciblés et réduits par les prochaines programmations du PRDTS à l'horizon 2023 ;

Durant le second semestre de l'année, il est prévu, à l'achèvement des états des lieux synoptiques de construire des diagnostics territoriaux et sectoriels approfondis. En plus des états des lieux produits, ces diagnostics seront basés aussi sur l'analyse de l'action de l'Etat et devront préciser plus la nature de l'action de l'Etat qui répond au mieux aux déficits et aux manquements relevés.

Le second semestre de l'année 2020, verra le démarrage du programme PRDTS au niveau des régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed-Dahab qui jusqu'à présent n'ont pas fait l'objet des investigations menées par le programme.

Enfin, deux actions importantes et de grandes envergures sont programmées pour la seconde partie du second semestre 2020. La première action vise la restitution des bases de données au niveau de chaque province/préfecture du pays avec une formation et une production d'outils permettant la maîtrise d'utilisation par les cadres provinciaux. Cette restitution sera accompagnée par la mise en place d'un outil d'actualisation automatique des données au niveau local. Cette action continuera durant l'année 2021. La seconde action d'envergure concerne toute la production cartographique où il s'agira de produire toutes les cartes des données à l'échelle régionale, provinciale, du Cercle et surtout pour toutes les communes du pays. Dans la même optique de visualisation de ces nouvelles connaissances, il est prévu, comme livrable de cette convention, de produire des Atlas Cartographiques Régionaux rendant compte de l'état des différentes thématiques territoriales.

3.2 - Le projet Label Commune Citoyenne (LCC)

Le projet Label Commune Citoyenne-LCC s'inscrit dans le cadre du développement et la promotion des bonnes pratiques de gouvernance territoriale. Ainsi, il vise à consolider la démocratie locale à travers la mise en œuvre du processus LCC et ce dans 30 communes de la région de Tanger-Tétouan-Al-Hociema.

L'objet étant in fine de contribuer à l'instauration d'une gouvernance locale participative et inclusive. Par ailleurs, le LCC se veut un dispositif d'auto-évaluation des différentes pratiques des communes et prévoit des mesures d'amélioration.

Ainsi, il décerne à la collectivité une distinction (Label) qui récompense et valorise les efforts fournis dans l'amélioration de ses modes de gestion.

Dans le référentiel normatif en vigueur, six groupes de principes ont été retenus pour le label, il s'agit en l'occurrence :

1. La Participation ;
2. La Transparence et la Reddition des Comptes ;

3. L'Égalité et l'Équité ;
4. L'Efficacité et l'Efficiences ;
5. La Solidarité et La Coopération et
6. La Durabilité.

A partir de ces principes, 11 normes et 25 indicateurs au total ont été déclinés.

Il y a lieu de signaler que ce projet est financé par Union Européenne (UE) pour une durée de trois ans et mené en consortium avec le collectif de démocratie et de liberté.

3.2.1 - Contexte d'intervention

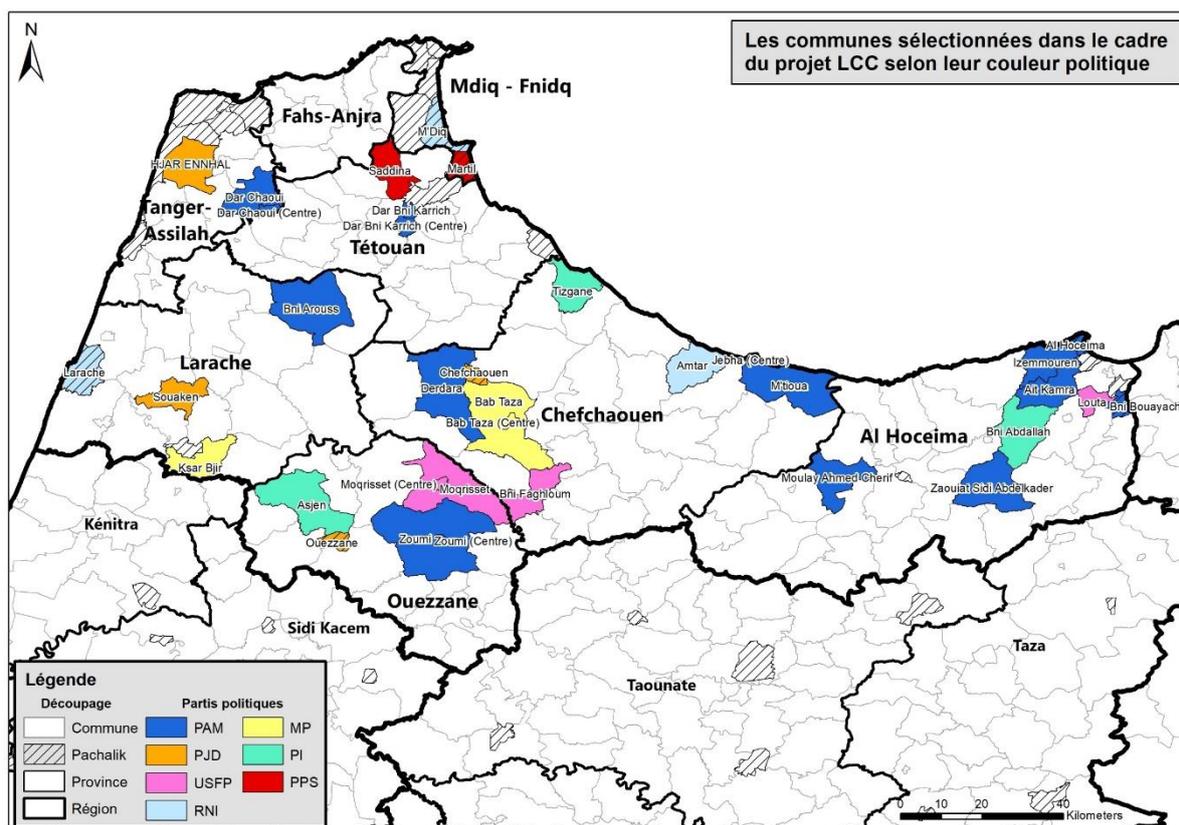
Le présent projet s'inscrit dans un contexte politico-économique favorable faisant du Maroc un des pays les plus avancés dans le processus démocratique au niveau du Maghreb et du Moyen Orient.

La problématique traitée par ce projet est autant d'actualité qu'elle a suscité un intérêt si vaste au point de mettre au prise plusieurs parties prenantes répondant chacune à un besoin particulier dans le sens de la complémentarité. Il s'agit notamment :

- × Des organisations de la société civile : Grâce à notre action, la société civile de la région ciblée, sera sensibilisée, mobilisée et outillée pour contribuer à renforcer la participation citoyenne au niveau local et pour mener à bien son action de plaidoyer pour un Maroc juste et équitable respectant les droits et les libertés de ses citoyens.
- × Des Elu-e-s locaux et personnel communal : 30 communes manifesteront leur intérêt d'adhérer au processus et rempliront les conditions d'éligibilité, procéderont à leur auto-évaluation.
- × De l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux-AMPCC:
- × De l'équipe LCC de la commune.

3.2.2 - Zones D'intervention

Il s'agit de 30 communes dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, tel qu'illustré dans la carte ci-dessous.



3.2.3 - Démarche d'intervention :

Dans ce projet, la démarche d'intervention privilégiée consiste à la sensibilisation des élu (e) (s) et des fonctionnaires communaux des 149 communes et préfectures de la région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima (1 élu(e) et 1 administrateur pour chaque commune) sur :

- × Le processus du label commune citoyenne,
- × Les outils pour sa mise en œuvre et
- × La démarche à suivre.

Pour atteindre cet objectif, trois rencontres régionales seront organisées au démarrage du projet.

Parmi les communes sensibilisées au lancement du projet et qui souhaitent se porter volontaires pour prendre part au processus du LCC dans la région ciblée par le projet, seules 30 communes seront sélectionnées.

3.2.4 - Identification et sélection des communes éligibles pour le LCC

Les 30 communes à sélectionner parmi un total de 149 communes, elles le seront sur la base d'un ensemble de critères d'éligibilité prédéfinis (un certain nombre de prérequis à remplir).

Les communes qui se porteront volontaires devront manifester leur intérêt à travers une décision de leur Conseil Communal.

Au lancement du processus, le Comité de Coordination du Label Commune Citoyenne (CCLCC), sous la supervision de la Plateforme Nationale de Pilotage (PNP), envoie aux communes ciblées un dossier de sélection composé de :

- × La fiche des pré-requis;
- × La lettre de manifestation d'intérêt ; et
- × La charte d'engagement.

Le CCLCC procède par la suite à l'étude du caractère éligible des communes sur la base du dossier transmis.

Pour prétendre à une éventuelle sélection, la commune doit répondre à un certain nombre de pré-requis, indicateurs de base exigés par les textes de lois.

Toutefois, celles qui ne répondent pas à tous les prérequis ne peuvent pas poursuivre le processus.

Tableau : Satisfaction du quota territorial et politique

Province/Préfecture	Nbre de commune suivant (le Quota territorial 20% par Province/Préfecture)	Urbain	Rural+ Centre	Rural	PAM	PI	USFP	MP	PJD	PPS	RNI	UC	Total	Reste des Communes pour satisfaire le Quota territorial
Al Hoceima	7	2	0	6	6	1	1	0	0	0	0	0	8	1
Chefchaouen	6	1	2	4	2	1	1	1	1	0	1	0	7	1
Tétouan	4	0	1	1	1	0	0	0	0	1	0	0	2	-2
Ouezzane	3	1	2	1	1	1	1	0	1	0	0	0	4	1
M'Diq-Fnideq	1	2	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	2	1
Larache	4	1	0	3	1	0	0	1	1	0	1	0	4	0
Tanger-Assilah	3	0	0	2	1	0	0	0	1	0	0	0	2	-1
Fahs Anjra	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1
Total	30	7	5	17	13	3	3	2	4	2	2	0	29	
Le quota Politique Référentiel					12	3	3	2	4	2	3	1	30	
Reste des communes pour satisfaire le Quota politique					1	0	0	0	0	0	-1	-1		

Organisation de sessions de formation sur les outils et la démarche d'auto-évaluation LCC

La phase d'auto-évaluation des communes, qui consiste à la reconnaissance des performances et une identification des points d'amélioration de la commune, reste l'étape la plus

importante du processus. Elle a pour objet de planifier précisément des mesures correctives concrètes en matière de bonne gouvernance.

Ce processus de labélisation sera accompagné par des sessions de formations animées par l'Equipe Technique Indépendante (ETI) composée d'experts pour accompagner les communes pendant la phase de leur auto-évaluation.

Ainsi, parmi les 30 communes participantes au processus de labélisation, 15 à 20 communes seront labellisées commune citoyenne.

Par ailleurs, les communes qui n'ont pas pu avoir le label seront accompagnées par l'ETI pour améliorer leurs pratiques et pallier leurs insuffisances et atteindre le niveau du Label.

3.2.5 - Vérification de l'auto-évaluation des communes

À la réception des dossiers d'auto-évaluation des 30 communes, la Plateforme Nationale de Pilotage-PNP du LCC, à travers son Comité de Coordination examine leur recevabilité. Cette dernière repose sur l'existence de l'ensemble des réponses aux questions évaluatives et des documents demandés. Si le dossier est recevable, l'ETI pour le compte de la PNP effectue une visite de vérification sur le terrain.

Le résultat de la mission de vérification permet de croiser les informations collectées auprès de différents acteurs pour procéder à la vérification des réponses apportées aux questions de l'auto-évaluation.

Un rapport de vérification qui consolide les résultats de l'auto-évaluation est ensuite produit par l'ETI.

Délibération : avis de la PNP.

À cette phase, la PNP procède à l'examen final du dossier de la commune en prenant en considération le rapport réalisé par l'ETI. La PNP après en avoir délibéré, décide de l'attribution ou pas du Label.

3.2.6 - Objectifs du projet :

L'objectif général du Label Commune Citoyenne (LCC) est de contribuer à renforcer la bonne gouvernance des communes pour un développement local durable, un approfondissement de

la démocratie et du respect des droits des citoyen-ne-s tels que reconnus et consacrés par les lois fondamentales. Plus spécifiquement, le LCC vise à :

- ✘ Amener les communes à faire le point sur leurs pratiques de gouvernance et à identifier les domaines dans lesquels elles ont besoin de progrès et/ou de soutien ;
- ✘ Planifier des mesures pour se renforcer et favoriser un meilleur emploi des ressources pour améliorer la qualité des services publics et l'impact des politiques et des projets;
- ✘ Renforcer la notoriété de la commune et son potentiel de mobilisation de ressources complémentaires ;
- ✘ Améliorer la communication et la confiance entre la population et les décideurs communaux.

Le dispositif de labellisation LCC est un outil d'évaluation de la gouvernance des communes qui distingue les communes dont les pratiques respectent un ensemble de principes de Bonne Gouvernance issus du cadre légal en vigueur. Mais c'est également un dispositif qui offre aux communes un cadre d'amélioration et d'apprentissage.

3.2.7 - Activités du projet :

Les activités du projet peuvent être déclinées comme suit :

- ✘ Organisation de Trois rencontres d'information avec les élu-e-s et les OSC sur le dispositif du LCC ;
- ✘ Appel à manifestation d'intérêt : Etude et vérification de l'éligibilité des dossiers des 30 communes ;
- ✘ Auto-évaluation :
 - Organisation de deux ateliers de formation des communes à l'auto-évaluation
 - Accompagnement des communes pour le remplissage des fiches
 - Instruction des dossiers d'autoévaluation des 30 communes candidates au LCC
- ✘ Vérification et plans d'action :
 - Missions de vérification des autoévaluations des 30 commune (5j par commune)
 - Finalisation des rapports de vérification et de plans d'action
 - Accompagnement de la mise en œuvre des 27 plans d'action
- ✘ Evaluation de la mise en œuvre des plans d'action.

3.3 - Projet d'irrigation de la ceinture verte de la ville d'Ouarzazate

Le projet de création d'une ceinture verte autour de la ville d'Ouarzazate a été initié dans le cadre de la sauvegarde de la biodiversité et de la protection de l'environnement. Il revêt une forte valeur ajoutée écologique dans la mesure où les eaux usées d'Ouarzazate, une ville fortement aride sont récupérées et écologiquement recyclées pour être utilisées par pompage solaire pour la création d'un espace vert récréatif, moyennant un système économe en eau, le système d'irrigation goutte à goutte.

En effet, Ce projet ambitieux et pilote est un vrai exemple à l'échelle mondiale pour lutter et s'adapter au changement climatique.

3.3.1 - Contexte D'intervention

En 2007, un projet de ceinture verte de 1800 ha a été programmé autour de la ville de Ouarzazate par le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts avec une réalisation en tranches successives. Par manque de ressource hydrique, la superficie à aménager a été ensuite réduite à 635 ha.

Une des parcelles de la ceinture verte située à proximité de la station de traitement des eaux usées de la ville a été ciblée pour son irrigation avec les eaux usées épurées grâce à un système de pompage électrique. L'idée de changer le pompage électrique existant en pompage solaire a été retenue comme expérience pilote pour vérifier la faisabilité et la viabilité économique et environnementale d'une telle solution.

Le projet de création d'une ceinture verte utilisant l'énergie solaire et les eaux usées épurées pour son irrigation a été initié dans le cadre de la sauvegarde de la biodiversité et de la protection de l'environnement. Il revêt une forte valeur ajoutée écologique dans la mesure où les eaux usées de cette ville fortement aride sont récupérées et écologiquement recyclées pour être utilisées par pompage solaire pour la création d'un espace vert récréatif.

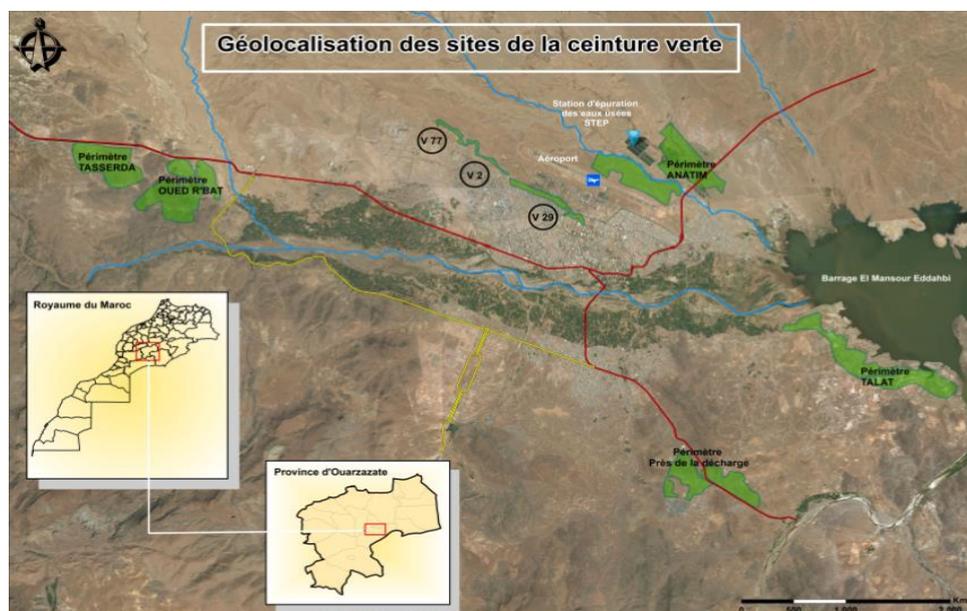
3.3.2 - Consistance Du Projet

Targa apporte une assistance technique à l'équipement solaire de la station de pompage et notamment au dimensionnement de cette installation. Au-delà de l'exploitation de l'énergie solaire, Targa assure la mise en place de la télégestion du système de pompage et d'irrigation qui permet de mesurer à distance trois types de paramètres : hydraulique, électrique et

météorologique. Le système de télégestion assurera également la télécommande de la station de tête, des équipements électromécaniques et la gestion de l'irrigation des secteurs grâce à des électrovannes.

L'implication de Targa dans ce projet s'est effectuée à un stade déjà avancé de sa conception. Le bureau d'étude responsable de l'établissement des plans des installations d'irrigation avait initialement opté pour l'option d'un pompage par groupe diesel. Or l'option solaire nécessite une révision complète des choix techniques opérés dans l'optique d'un pompage conventionnel. L'adoption du pompage solaire a donc nécessité une révision de toute la conception technique du projet.

Targa est également chargée de l'exécution technique de certaines composantes du projet.



3.3.2.1 - Réalisations de la 1^{ère} convention (2012-2014)

La station solaire de pompage qui, initialement devait comprendre deux unités de pompage : l'une dédiée à la parcelle 1 et la seconde pompe aux parcelles 2 et 3, a été redimensionnée. Le coût de cette unité comprenant deux pompes indépendantes s'est avéré trop élevé par rapport au budget disponible.

Une solution intermédiaire programmant un investissement en deux phases a été adoptée. Dans un premier temps, une pompe unique a été installée pouvant répondre en partie seulement au besoin total estival des trois parcelles.

Une seconde pompe a ensuite été installée pour répondre correctement aux besoins en eau durant la période la plus chaude de l'année.



Une modification du mode d'alimentation du bassin de stockage a été proposée ainsi que le remplacement des vannes de distribution vers des goutteurs à ouverture manuelle par des électrovannes pour assurer une commande automatique et programmable. Enfin, il a été proposé de compléter les équipements installés par des instruments de mesures permettant de suivre le comportement de ces installations et de capitaliser pour d'autres expériences à venir.

Les résultats satisfaisants de la 1^{ère} tranche du projet ont amené les partenaires à signer une convention pour un prolongement de l'assistance de Targa et une extension du projet.

3.3.2.2 - Etat d'avancement de la 2^{ème} convention (2015-2018)

Dans le cadre de la deuxième convention de partenariat, le PNUE a confié à Targa la mission d'assurer l'assistance technique, le suivi et le contrôle de l'étude et des travaux de réalisation du système d'irrigation de la troisième tranche de la ceinture verte. Il est prévu par cette convention que les 1^{ère} et 3^{ème} tranche de la ceinture verte bénéficient également du dispositif d'irrigation avec les eaux usées épurées et le système de pompage solaire.

Pour le dimensionnement des installations solaires destinées au pompage et à l'irrigation économe de la ceinture verte, les activités suivantes ont été menées :

- × L'étude du fonctionnement de l'installation existante et la proposition d'améliorations notamment en ce qui concerne l'alimentation en eau et le système de filtrage principal ;
- × Une analyse de l'adaptation du système d'irrigation aux besoins en eau des arbres ;
- × La proposition et la simulation d'une démarche de télégestion des données nécessaires au fonctionnement du dispositif.

Une station météorologique avec un système de télémessure a été installée au pied de la station de traitement et d'épuration des eaux usées de la ville d'Ouarzazate. Targa a accompagné le bureau d'étude, chargé du dimensionnement du système d'adduction, dans son choix de la variante optimale pour l'irrigation de l'ensemble de la ceinture verte.

Par ailleurs dans la perspective de dupliquer cette initiative innovante, une étude diagnostic sur les ceintures vertes au Maroc et la réutilisation des eaux usées traitées a été réalisée.

Une étude du système d'irrigation (conception et dimensionnement de toutes les composantes du système depuis le captage d'eau jusqu'à l'équipement des parcelles) a également été réalisée.

Pour l'extension et l'amélioration du dispositif d'irrigation au goutte à goutte de la ceinture verte, Targa a émis un certain nombre de propositions sur les choix opérés ou à opérer et a engagé les actions suivantes :

- × L'installation de conduites d'adduction pour le renforcement du réseau d'irrigation de la parcelle près de l'aéroport du périmètre ANATIM en préparation à l'automatisation.
- × L'installation d'un filtre à tambour et le lâcher de poissons dans le bassin de stockage d'eau pour assurer le bon fonctionnement du système d'irrigation de toute la ceinture verte et remédier au problème de bouchage des goutteurs.
- × La mise en place d'un système de télégestion du réseau d'irrigation de la parcelle près de l'aéroport du périmètre ANATIM
- × L'aménagement d'une bache d'aspiration au niveau de la station centrale au pied de la STEP pour y installer filtre à tambour
- × L'installation de plaques photovoltaïques pour le renforcement de la capacité d'énergie solaire

Le système de filtration préconisé pour améliorer la qualité de l'eau d'irrigation de la ceinture verte

La qualité physique de l'eau produite par la station d'épuration étant moyenne voire quelquefois mauvaise, il est nécessaire de choisir une finesse de filtration pour éviter le maximum possible et pendant une durée acceptable l'obstruction des distributeurs du système d'irrigation. Le système de filtration retenu consiste en un filtre rotatif à tambour placé en aval du bassin de stockage de la station de pompage principale au pied de la STEP installé sur une bêche d'aspiration. Une prise d'eau construite à partir du bassin de stockage d'eau alimentera la bêche d'aspiration de pompage. Elle permettra l'alimentation de la bêche d'aspiration à travers le filtre à tambour rotatif.

Targa participe au comité scientifique d'orientation et de conseil qui assure, sous la direction du Gouverneur de la province d'Ouarzazate, le suivi technique de ce projet ainsi que la sensibilisation de la population à cette initiative.

En raison du caractère expérimental et innovant du projet et de la nécessité de partager cette expérience avec un large public, Targa a assuré un ensemble d'actions de communication et de sensibilisation sur le projet à travers notamment :

Des visites de découverte sur le site du projet pour des groupes d'étudiants, de visiteurs locaux, nationaux et internationaux.

La participation à des rencontres nationales et internationales comme la COP 22 de Marrakech.

Activités d'exécution au niveau du projet de la ceinture verte autour de la ville d'Ouarzazate (2018)

Targa prend en charge le financement et l'exécution de certaines composantes du projet et assure le suivi de leurs travaux. Il s'agit de :

- × L'installation du filtre à Tambours dans la station de pompage Anatim.
- × Le suivi local et à distance de l'état des sondes de mesure (calibrage) pour contrôler les paramètres hydrauliques, électriques et météorologiques du système d'irrigation.
- × L'adaptation du programme d'irrigation à la durée d'ensoleillement journalière.
- × L'installation d'un système de pré filtration composé de deux dégrilleurs.
- × L'aménagement d'une bêche d'aspiration au niveau de la station centrale au pied de la STEP.
- × L'installation du filtre à tambour.

- × La construction et la finition du local abritant la bêche d'aspiration.
- × Extensions photovoltaïques de 70 U pour mettre en service les équipements de la station tête.
- × Dépose et pose du champ photovoltaïque existant 60 U au niveau de la nouvelle parcelle.
- × Changement de l'emplacement de l'ancien groupe motopompe du bassin vers la bêche d'aspiration.
- × Implantation d'une pépinière de plants forestiers en vue de remplacer les plants manquants et développer des espaces forestiers nouveaux.

Installation d'un système de filtration au niveau de la station de pompage Anatim, ce système est composé principalement :

- × De deux dégrilleurs à nettoyage manuel qui sont destinés pour piéger les matières plus au moins volumineuses et les déchets de toutes sortes contenues dans le canal d'admission des eaux usées pour éviter l'entraînement des déchets vers les trois vannes motorisées situés en amont du filtre à tambour.



Figure 1: Regard des deux dégrilleurs

- × D'une vanne de sectionnement en amont des vannes motorisées.



Figure 2: Regard de la vanne de sectionnement

- × De la peinture étanche du bassin de filtration destiné au filtre à tambour, l'installation et le câblage des électrovannes motorisées qui permettront un remplissage commandé par des capteurs de niveau, ainsi que la fixation de supports pour maintenir les 3 électrovannes.



Figure 3: Peinture étanche et installation des électrovannes motorisées



Figure 4: Les électrovannes motorisées

- × Du montage et l'installation des composantes du filtre à tambour à savoir le moteur, le système de transmission, le dispositif d'étanchéité pour séparer les deux parties du bassin, la pompe de rinçage du filtre, le dispositif de rinçage et la canalisation pour dégager les boues.



Figure 5: Canalisation de la pompe de rinçage et son filtre



Figure6: La partie étanche du filtre qui sépare l'eau filtrée et celle chargée d'impuretés

- × De l'installation du filtre rotatif conçu pour les besoins totaux de tous les périmètres.



Figure 7: Filtre à tambour installé

- × De la fixation de la porte principale, des portes secondaires, des gardes corps du bassin de filtration et des escaliers du local de la bache d'aspiration.



Figure8 : Porte principale du local de filtration.

- × De la canalisation entre le bassin de stockage Anatim et l'amont du réseau du filtre.



Figure9: La conduite d'alimentation en contact avec le bassin de stockage

- × De l'installation d'un onduleur et du tableau de protection pour alimenter le filtre à tambour.



- × Achèvement des travaux de peinture et de la finition du local de la station tête.



Figure 10: Station de pompage et de filtration.

Changement de l'emplacement d'un groupe motopompe du bassin vers la bêche d'aspiration



Figure 11: changement de l'emplacement du groupe motopompe.

Travaux d'implantation du nouveau champ photovoltaïque (70U) :

- × Terrassement et préparation de fondation du support de la structure métallique des panneaux photovoltaïques.



Figure 12: Terrassement de la parcelle du nouveau champ photovoltaïque.



Figure 13: excavation du tranché entre le champ photovoltaïque et la station principale.

- × Pose et installation des tubages des câbles d'alimentation entre station tête et le champ photovoltaïque.



Figure 14: installation du tubage double paroi pour les câbles.

- × Pose de tuyaux de canalisation pour la protection des câbles.



Figure 15: Tuyaux de canalisation pour la protection des câbles.

Activités d'exécution technique du projet de la ceinture verte autour de la ville d'Ouarzazate (2019)

Au courant de l'année 2019 l'association Targa a procédé à la signature d'un amendement de la convention pour permettre l'achèvement des travaux. Il s'agit plus précisément :

- × *Des travaux d'implantation d'un nouveau champ photovoltaïque au niveau du périmètre d'Oued-Rbat.*

1 - Terrassement et préparation de fondation du support de la structure métallique des panneaux photovoltaïques





2 - Installation des tubages des câbles d'alimentation entre le local technique et le champ photovoltaïque



3 - Pose du grillage avertisseur pour la protection des câbles



3 - Préparation de la charpente métallique des panneaux photovoltaïques



L'installation de la charpente métallique, ainsi que le groupe motopompe solaire pour convertir le pompage thermique au niveau du périmètre d'Oued-Rbat en pompage solaire sera achevée avant la fin du mois de janvier 2020.

× *Les travaux d'implantation d'une pépinière de plants forestiers au niveau du périmètre d'Anatim :*

1 - Terrassement de la parcelle de la pépinière au niveau du périmètre Anatim.





- 2 - Creusement d'emplacements des supports pépinière
- 3 - Pose et installation de tuyaux d'alimentation d'eau pour les futures opérations au niveau de la pépinière.
- 4 - Dépôt des poteaux verticaux en acier galvanisé de la pépinière du périmètre d'Anatim
- 5 - Réalisation et pose de la clôture de protection autour de la surface de la pépinière, la clôture est composée principalement
- 6- Réalisation et pose de la charpente métallique de la serre.
- 7- Réalisation des points de puisage pour l'arrosage de la pépinière





- × De l'achèvement des travaux d'installation des panneaux photovoltaïque au niveau du périmètre d'Anatim (120 unité)



3.4 – Projet Croissance de l'agriculture intensive en eau en Afrique du Nord : évolution des identités et des pratiques agricoles genrées- DUPEC2 (2019)

Partenaires du projet :

- ✕ UNESCO IHE DELFT
- ✕ Ministère des Affaires Etrangères Des Pays Bas

3.4.1- Description du projet

Le Maroc et l'Inde se sont lancés dans des modèles similaires de développement agricole. Ces modèles sont basés sur un usage intensif de l'eau et sur le transfert de cette eau des cultures vivrières à faible valeur ajoutée vers les cultures d'exportation à forte valeur ajoutée et sur l'extension des frontières d'irrigation.

Ces transferts d'eau sont fortement encouragés par les deux gouvernements par le biais de subventions et d'autres types de soutien et s'inscrivent dans un modèle de croissance verte qui est ancré dans la conviction que la durabilité, qui se manifeste le plus visiblement à travers l'utilisation de technologies de gestion de l'eau efficaces et modernes telles que l'irrigation au goutte à goutte, peut être combinée à l'intensification agricole.

Or, les expériences menées jusqu'à présent remettent en question ce postulat. En effet, des études montrent une concurrence croissante pour les ressources en eau et l'expansion rapide de l'utilisation des eaux souterraines, ce qui entraîne une baisse importante du niveau des nappes phréatiques. Cela met en danger les moyens de subsistance de millions de ruraux.

En outre, la production de cultures à haute valeur ajoutée repose sur une main-d'œuvre peu chère et flexible, dont une grande partie est fournie par des femmes, généralement pauvres, ce qui restructure les relations de travail et de propriété selon les hiérarchies existantes entre les sexes. En résumé, les voies actuelles de l'intensification agricole en Inde et au Maroc semblent à la fois non durables et inéquitables.

Compte tenu de ces changements, le projet vise à mettre en lumière les impacts sociaux et écologiques des modèles de croissance agricole basés sur l'eau. Il examine comment les processus contemporains d'intensification agricole dans les deux pays modifient les relations

(sexuées) de la production agricole, notamment par rapport à l'accès à la terre et au travail, en se concentrant à la fois sur les relations entre les différentes personnes et sur celles entre les personnes et l'eau.

Pour ce faire, il s'agit tout d'abord d'examiner en profondeur les différentes configurations possibles de l'agriculture et de l'utilisation de l'eau et leurs dispositions respectives en matière de genre dans deux régions confrontées à des dynamiques agricoles intensives en eau (la vallée du Draa au sud-est du Maroc, et l'Etat de Maharashtra).

Les résultats obtenus seront mobilisés, dans un second temps, pour produire une palette d'histoires de changement. En documentant la manière dont les différents acteurs ruraux renégocient de manière créative les règles du jeu pour leur propre usage, réinventant ainsi les identités et les pratiques agricoles, nous espérons diversifier et pluraliser les imaginations de futures voies pour les modèles de développement agricole, en accordant une attention particulière à celles qui sont durables et justes.

En outre, en développant du matériel didactique et en offrant une formation sur le terrain aux étudiants de Master marocains, nous souhaitons familiariser les étudiants avec ces riches hétérogénéités et complexités de terrain. Enfin, notre projet vise à établir un réseau Sud-Sud de transformations rurales durables en mettant particulièrement l'accent sur le genre.

Notre finalité étant d'améliorer les connaissances critiques en vue d'identifier et de mobiliser collectivement le soutien pour des alternatives aux modèles de développement agricole, actuellement dominants, basés sur un usage intensif de l'eau.

3.4.2- État d'avancement du projet et réalisation des objectifs :

Objectif 1: *Renforcement des connaissances sur les impacts générés des modèles de croissance agricole basés sur l'eau dans les pays participant au projet et ailleurs*

Jusqu'à cette date (mi-février 2020), trois visites de terrain ont été effectuées dans deux zones différentes du sud du Maroc. Différentes dimensions générées concernant la modification des flux d'eau et les transformations agraires ont été identifiées. Comme cette recherche est

largement basée sur un travail ethnographique de terrain, il est considéré comme important de développer des relations de confiance avec les populations locales afin de mieux comprendre leurs expériences vécues et afin de mieux se familiariser avec leurs sentiments et leurs luttes.

L'établissement de telles relations prend un temps considérable. Par ailleurs, comme les sites de terrain (oasis) sont également nouveaux pour les différents membres de l'équipe, les défis et les dynamiques locales deviennent difficiles à appréhender.

A l'issue de ces trois premiers terrains, trois articles populaires ont été publiés dans des journaux marocains. Ces derniers portent sur l'importance de l'agriculture paysanne en relation avec une agriculture intensive en eau de plus en plus pratiquée à grande échelle sur le territoire national, ainsi que sur le rôle des femmes dans l'agriculture.

Ces articles sont basés sur des entretiens d'experts avec les Professeurs Dr. Zakaria Kadiri et Dr. Lisa Bossenbroek.

Le premier article intitulé "Maroc : Petits agriculteurs mais grands enjeux", publié le 06.11.2019, traite de l'importance de l'agriculture paysanne pour l'économie marocaine et des difficultés auxquelles les paysans sont confrontés. Il s'agit principalement de la difficulté pour les petits agriculteurs d'accéder à la terre, alors que les grands agriculteurs ont souvent un accès plus facile ; et de la difficulté d'accéder aux subventions pour installer un système d'irrigation au goutte à goutte.

Le deuxième article intitulé "Maroc : De la difficile gestion de l'eau dans l'agriculture", a été publié le 10.10.2019, et a été lu plus de 2500 fois au 5 novembre 2019. Il traite de la surexploitation des ressources en eau souterraine par différents types d'agriculteurs et de l'importance des oasis dans la préservation des moyens de subsistance existants et dans la lutte contre la désertification. Dans cet article, l'efficacité de l'irrigation au goutte à goutte est également remise en question par les pratiques d'irrigation des agriculteurs.

Enfin, le troisième article intitulé "Dans le Maroc rural, les stéréotypes freinent la féminisation du monde agricole" a été publié le 27 septembre 2019 et a été lu plus de 3200 fois au 5 novembre 2019. Il traite de la féminisation du secteur agricole et aborde la complexité de l'autonomisation des femmes rurales.

En effet, elles disposent d'un revenu indépendant mais sont souvent confrontées à de mauvaises conditions de travail et gagnent généralement 30 à 50% de moins que leurs homologues masculins.

Les stéréotypes existants entravent encore davantage l'acceptation sociale des travailleuses salariées qui sont fortement stigmatisées dans la société rurale marocaine.

Objectif 2 : *Changement du discours politique autour des voies de croissance agricole basé sur des « stories of change »*

- ✕ Deux réunions ont été organisées, en juin 2019 et en septembre 2019) à Zagora et Ouarzazate, principales villes de la zone d'étude de terrain, avec les décideurs travaillant à la direction régionale du ministère de l'agriculture et à l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA). Au cours de ces deux réunions, l'impact genré des dynamiques agricoles en cours dans diverses oasis du Maroc ainsi que l'importance de la jeunesse rurale dans les développements agraires actuels ont été discutés.
- ✕ Trois « stories of change » potentielles de changement ont été sélectionnées et seront approfondies.

Objectif 3 : *Capacité de connaissance renforcée sur le genre et les modes alternatifs des modèles de croissance agricole dans les pays du projet et ailleurs*

Du 27 octobre au 2 octobre 2019, une semaine de formation sur le terrain a été organisée pour les étudiants en Master de Sociologie de la faculté FLSH de l'Université Hassan II dans deux oasis du bassin du fleuve Drâa, situé dans le sud-est du Maroc.

Au total, 20 étudiants y ont participé, 18 étudiants en master et deux doctorants.

Le professeur Kadiri a élaboré un guide de formation au travail de terrain qui a été partagé avec les étudiants avant les activités de terrain.

Les étudiants ont travaillé en petits groupes sur les thèmes suivants : distribution de l'eau, relations foncières, aspirations des jeunes, relations entre les sexes et diverses formes d'actions collectives autour des ressources naturelles. À la fin de la semaine de travail sur le terrain, les étudiants ont présenté sous forme de pièces de théâtre les résultats de leurs recherches. Ce fut un grand succès.

Deux articles décrivant cet événement ont été publiés dans un journal local :

- ✘ <https://lematin.ma/journal/2019/faculte-lettres-in-chock-organise-nouveau-stage-terrain-etudiants/326236.html>
- ✘ <http://www.arab-travelinvest-fr.com/2019/11/un-stage-de-terrain-zagora-au-profitdes.html>

Thèse de master

Actuellement, un étudiant en master inscrit à la faculté FLSH de l'Université de Hassan II mène ses recherches dans le bassin du Draa dans le cadre du projet DUPC2. Ses recherches portent sur les nouvelles extensions (terres nouvellement irriguées) qui émergent en dehors des oasis.

Ces nouvelles acquisitions de terres reposent entièrement sur l'accès aux eaux souterraines. Les exploitations dans les nouvelles extensions sont conduites en monoculture et adoptent principalement des cultures très consommatrices en eau comme les pastèques et les melons. Ce travail de recherche se focalise sur ces nouvelles exploitations, en analysant notamment le processus d'accès à la terre et à l'eau et en s'interrogeant sur le type de main-d'œuvre, dont de nombreuses femmes, qu'elles mobilisent.